



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation de la filière conchylicole face à la hausse des prix du carburant

Question écrite n° 14211

Texte de la question

M. Michel Criaud appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique, sur la situation préoccupante de la filière conchylicole française face à la hausse récente des prix du carburant. Dans un contexte de fortes tensions géopolitiques au Moyen-Orient, le prix du gasoil maritime a connu, en quelques semaines, une hausse brutale, passant d'environ 0,62 euro le litre à plus de 0,82 euro, voire jusqu'à 1 euro dans certains ports, soit une augmentation pouvant dépasser 40 % selon les zones d'approvisionnement. Une telle évolution est difficilement soutenable pour les entreprises conchylicoles, dont l'activité dépend directement de l'usage du carburant pour les opérations en mer et les transports terrestres. Cette hausse intervient alors même que la filière est déjà fragilisée par une conjoncture particulièrement dégradée : répétition de fermetures sanitaires sur plusieurs bassins de production, recul de la consommation dans un contexte de tension sur le pouvoir d'achat et ralentissement global des débouchés commerciaux. Au-delà des producteurs, c'est l'ensemble de la chaîne de valeur (expéditeurs, transformateurs, transporteurs, distributeurs) qui est exposée, avec un risque réel de réduction d'activité et des conséquences directes sur l'emploi et la vitalité économique des territoires littoraux. Aussi, il lui demande quelles mesures le Gouvernement envisage de prendre pour soutenir la filière conchylicole face à cette hausse exceptionnelle des coûts du carburant.

Données clés

Auteur : [M. Michel Criaud](#)

Circonscription : Morbihan (1^{re} circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14211

Rubrique : Aquaculture et pêche professionnelle

Ministère interrogé : [Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique](#)

Ministère attributaire : [PME, commerce, artisanat, tourisme et pouvoir d'achat](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 avril 2026](#), page 3014